

## CONDITIONS D'ADMISSION A LA FORMATION 2015

### Certificat de spécialisation «Innovations sociales, Economie Sociale et Solidaire, Economie plurielle, Société de services»

La formation s'adresse aux salariés des :

- Centres Sociaux
- Structures socio-culturelles,
- Collectivités territoriales,
- Institutions publiques
- Structures de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives, mutuelles, syndicats, entreprises sectorielles).

Conditions d'accès

- Niveau bac + 4
- VAE et VAP
- Expérience justifiée d'au moins 3 ans dans le domaine

Le stagiaire doit fournir :

- L'accord de son employeur pour sa participation aux 90 heures de formation (cf Bulletin d'Inscription)
- Le règlement de la formation soit 3 000€ (cf Bulletin d'Inscription)

L'inscription administrative est réalisée auprès de la Fédération des Centres Sociaux de Gironde **AVANT LE 30 NOVEMBRE 2014**

- Renseignement et inscription auprès de Marie KERGREIS Tél : 09 54 65 44 95 / [m.kergreis@fedecsx33.org](mailto:m.kergreis@fedecsx33.org)
- Envoi d'un CV, d'une lettre de motivation et des copies des diplômes à Marie KERGREIS [m.kergreis@fedecsx33.org](mailto:m.kergreis@fedecsx33.org)
- L'ensemble des documents seront transmis à Shirley HARVEY du Cnam qui assure la validité pédagogique de la formation Tél : 01 58 80 88 29 / [shirley.harvey@cnam.fr](mailto:shirley.harvey@cnam.fr)